

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Lucie Chiasson	Numéro de permis 2011320	Date d'inspection Le 28 août 2025	
Nom de l'établissement Garderie Les P'tites Tornades		Numéro de téléphone (506) 344-5404	
Adresse 64 rue Arlequin Sainte-Marie-Saint-Raphaël NB E8T 1N4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Le ratio n'a pas été fait, car cette visite m'a été impossible dû à des travaux publics qui barre la route à plusieurs endroits, et ce pour de longues périodes.
Cette surveillance est remise à plus tard dans le mois.

original signé par
Sylvie Richardson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 28 août 2025

Date

original signé par
Impossible de se rendre au service

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 28 août 2025

Date